



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

### Composition

#### Représentant.e.s du personnel :

**Les mandaté.e.s CGT :** Daniel BARBAR, Camille BORNE, Julia DELACOUR, Delphine GALIANA, Françoise MOREL-DEVILLE, Ludivine VAGNEUR, Caroline YERMIA

**Les mandaté.e.s CFDT :** Marie Jeanne BARRIER, Aurélien GUERIN, Alexis LACROIX, David VASSALLUCCI,

**Représentant.e.s des étudiant.es :** Elyes Benbadis, Line Haza, Emilie Neyraud

**Président :** Emmanuel TRIZAC, président de l'ENS de Lyon

#### Les représentant.e.s de l'administration :

Mme la Directrice générale des services  
M. le Vice président Stratégie  
Mme la Directrice des ressources humaines  
M. et Mme les co-secrétaires administratifs de la F3SCT

#### Les membres de droit présents :

Mme la conseillère de prévention  
Mme l'infirmière de prévention en santé au travail  
M. Le médecin de prévention

**Préambule :** Le CNRS a décidé d'une visite au laboratoire de physique suite à différents dysfonctionnements. Les membres de la F3SCT de l'ENS sont invités à participer à la visite.

### 1. Approbation du PV de la FS du 08/10/2024

**Avis sur le PV:** 9 pour et 1 abstention.

### 2. Plan de formation volet hygiène et sécurité (pour avis)

Suite à la présentation du plan de formation, la CGT demande à savoir des précisions sur la prévention RPS et le harcèlement moral.

La RH confirme que les enseignant.e.s chercheurs sont inclus dans les « encadrant.e.s » qui sont/seront formés.

Le Président indique que les formations vont être obligatoires pour l'obtention de l'HDR dès la rentrée 2025 et ceux qui ont déjà l'HDR et encadrent les doctorant.es ayant un CDSN.

**Avis sur le plan de formation :** POUR à l'unanimité

### 3. Finalisation délégation de visite ICAR (pour avis)

Composition délégation : Camille BORNE et Julia DELACOUR (CGT) Alexis LACROIX (CFDT) et Régis GUYON (représentant de l'administration).

### 4. Programme annuel de prévention 2025 (pour avis)

Présentation du document par la conseillère de prévention.



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

Interventions de la CGT : concernant le DUERP, l'ENS de Lyon doit réfléchir à un DUERP genré, car on doit prendre en compte l'impact genré selon les risques et l'évaluation des risques selon le genre. Pas la même exposition, pas les mêmes risques. Cette évaluation genrée est inscrite dans la loi (code du travail 2014). Par ailleurs, les Assistant.es de Prévention participent pour la première fois à la rédaction des DUERP. Mais quelles sont les conditions de travail de ces AP ? On note la démission de 3 AP ; est ce un problème de reconnaissance de leur temps de travail ?

La direction s'engage à rappeler les quotités de travail aux encadrant.e.s et la nécessité d'aménager les plans de charge. Elle s'engage sur la proposition de la CGT de rendre le DUERP genré.

Interventions de la CGT : quelle articulation entre la cellule de traitement pluridisciplinaire des RPS et la CVS (cellule de veille sociale) ?

Pour la direction la CVS est une cellule pluridisciplinaire qui observe des situations individuelles dans un périmètre de maintien à l'emploi plus que de gestion des RPS. Cependant cela reste à questionner car leur périmètres sont proches et peuvent se compléter.

**Avis sur le programme annuel : POUR à l'unanimité.**

### 5. Audit VPE choix du prestataire (pour avis)

La psychologue du travail recommande le prestataire ERGONOMIA, avis partagé par la CGT. La CGT rappelle que les élu.es FSSSCT doivent être partie prenante de cette expertise.

Intervention CFDT : Le prix de cette expertise est beaucoup trop élevé, rapport à une journée de travail... Trop cher !!!!

CGT : les propos de la CFDT ne sont pas acceptables. Les arrêts maladie, les rotations de personnels coûtent bien plus cher. Et la VPE est dans une situation critique depuis plusieurs années (plusieurs DGI, signalements, interventions...). Question finances : nous avons hérité d'un marché PPP (partenariat public privé) de location d'un bâtiment pesant 1 million € de location par an sur 28 ans...(seule la CGT avait dénoncé ce partenariat honteux, nous n'avons pas entendu la CFDT s'élever contre ce colossal gaspillage d'argent public...) On pourrait à un moment faire le bilan financier et humain de l'externalisation...(constructions bâtiments, locations, nettoyage, entretien des bâtiments etc ...)

**Avis sur le prestataire de l'audit VPE : POUR à l'unanimité.**

### 6. Bilan des médecins du travail 2024 (pour information)

Remarques et échanges suite à la présentation du bilan :

Le SPST a précisé lors de la présentation que des fiches de risques individuelles sont produites et seront distribuées à l'arrivée de nouveaux collègues. Il sera également proposé aux agents de les remplir lors des entretiens individuels. Une communication a déjà été faite en ce sens auprès des encadrant.e.s

La CGT pose la question des charges de travail trop importantes dans un contexte de budget en déficit et de campagnes d'emplois négatives. Elle constate que des visites sont à l'oeuvre dans certains services, engendrant des craintes des collègues de voir le travail et leurs conditions de travail remis en cause.



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

La direction précise qu'il n'y a pas de restructuration massive à l'ordre du jour. Il n'y a pas de plan de révision des emplois, mais elle examine effectivement le fonctionnement de certains services suite aux GT de début d'année. Il n'y aura pas de postes en plus mais on ne demande pas à travailler avec moins de personnels non plus. Ils précisent que la communication a été très claire lors des réunions de lancement de ces visites.

CGT constate cependant que deux signalements inquiétants sont parvenus de la DAJI et demande à avoir des précisions sur ce qui est en cours dans ce service.

La Direction précise que des échanges ont eu lieu avec une partie des personnes signalantes et les craintes relevées.

### **Aucune intervention CFDT sur la DAJI**

CGT : des « visites » de services par la présidence sont actuellement en cours et certains agents semblent ne pas en comprendre toujours les enjeux, ni les méthodes. Il s'agit certainement d'un problème de communication.

Direction : il n'y a pas de plan de révision des emplois. On regarde juste le fonctionnement de certains services. Mais nous nous engageons à mieux expliquer la démarche.

La CGT préconise un mail à destination des agents expliquant d'une part quels services font l'objet d'une réflexion spécifique, et d'autre part l'objet des visites qui semblent s'inscrire dans une démarche constructive visant à aller à la rencontre du personnel, ce que nous saluons. Le Président prend acte de cette proposition.

Afin de soutenir les constats et les demandes effectuées par les médecins de prévention, la CGT émet un avis :

AVIS proposé par la CGT: « la F3SCT demande que le second poste de médecin à temps partiel soit maintenu au départ du Dr Laporte. Elle demande le recrutement d'un.e second infirmier.ière en santé au travail pour renforcer l'équipe actuelle pour pouvoir répondre au suivi médical réglementaire des agents mais aussi pour dégager du temps médical pour réaliser du tiers temps. Elle demande le recrutement d'un.e psychologue au sein du service qui pourra prendre en charge le suivi individuel des agents de l'ENS, qui soit rattaché.e au service médical. Elle demande que l'ENS précise les modalités de prise en charge des agents non rémunérés par l'ENS nécessitant un suivi de visites médicales. Ces 3 demandes de la F3SCT sont conformes aux conclusions du rapport/bilan des médecins du travail »

### **Vote de l'avis : POUR à l'unanimité**

## **7. Point d'information suivi des avis FS**

Le point est instruit par la DRH.

## **8. Point d'information sur le suivi des accidents de travail**

Les accidents sont énumérés.



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

### 9. Point d'information sur le suivi des registres SST

Les derniers signalements au registre sont présentés et font l'objet d'échanges.

Intervention de la CFDT adressée à la DRH : Pour l'IFE on ne sait pas quoi faire, que nous conseillez-vous de faire ?

Inquiétante question de ne pas connaître les leviers et prérogatives de notre instance après plus de 2 ans de mandat et de demander à la direction une feuille de route..

### 10. Questions diverses

**Intervention CFDT s'adressant (encore) à la direction** : nous faisons trop de visites FSSSCT... Est il possible d'en faire moins ? Comment faire ?

**Légitimement perplexe par cette méconnaissance flagrante des règles de base par la CFDT, la CGT** rappelle que la direction ne fixe pas le nombre de visites puisque ce sont les élu.es des organisations syndicales qui font voter le nombre (objet périmètre..). Les visites sont au cœur de notre instance pour faire un état des lieux des conditions de travail des collègues. Il est vivement conseillé à la CFDT de relire le décret gérant cette instance (après 2 ans et demi de mandat, il serait temps) et de se former syndicalement. De plus, si certains des élu.es CFDT ne peuvent/veulent plus faire de visites, nous leur conseillons de rendre leurs mandats qui semblent trop lourds...et les invitons à mûrir leur réflexion sur l'investissement nécessaire avant de s'engager syndicalement, par respect pour les électeurs.

Il nous paraît important de préciser que jusqu'à présent les élu.e.s CFDT ont participé à peu de visites, le travail a été très largement réalisé par les élu.e.s CGT, qui le déplorent. Et pourtant, le décret régissant l'instance précise parfaitement ce temps dédié aux visites qui est égalitaire pour tous les élu.es quelque soit leur appartenance syndicale. Nous notons aussi que la CFDT n'a pas participé aux réunions de dialogue et de construction du plan égalité ni aux réunions concernant la mise en place des congés mensuels. Elle a refusé d'être présente pour siéger au comité médical (instance départementale qui statue sur les accidents de travail, maladies professionnelles, invalidité) pour défendre les situations des agents (enseignants-chercheurs biatss doctorants normaliens). Instance particulièrement importante pour les collègues quand l'ENS refuse de reconnaître un accident de travail par exemple.

**Intervention CGT** : Suite à des signalements inquiétant.e.s évoquant des situations présumées de RPS, la CGT demande un état des lieux du service DAJI.

La direction de l'école a rencontré une des personnes à l'origine des signalements et considère que tout est rentré dans l'ordre. **Aucune question de la CFDT concernant la DAJI.**

La CGT invite les collègues du service à se saisir des registres si nécessaire.

**Concernant le service concours** : la CGT alerte la direction sur la dégradation des conditions de travail au sein du service . Elle rappelle que les avis adoptés lors de la visite de 2023 n'ont pas été mis en œuvre par la direction et propose au vote l'avis suivant :



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

AVIS Service CONCOURS : « La F3SCT demande la mise en œuvre des préconisations votées lors du rapport de visite concours de 2023. Par ailleurs, une dégradation importante des conditions de travail des collègues de ce service est constatée à ce jour :

- Redistribution des tâches par la nouvelle cheffe de service aux agents, alors que leur charge de travail ne leur permet pas de les absorber.
- Refus de valider les demandes de congés, avec obligation de justification.
- Refus de valider les demandes de télétravail pour les jours flottants.
- Décision unilatérale de la cheffe de service d'annuler le télétravail annualisé et conventionné
- Propos déplacés et infantilisans pour remercier les agents, tels que : « vous êtes mignonnes »
- Refus d'informer les vacataires de leur fin de mission par la cheffe de service et de déléguer cette tâche de responsabilité aux agents du service
- Refus de prendre en charge les repas des vacataires

Par ailleurs, nous notons qu'un certain nombre d'avis adoptés lors de la visite de ce service, n'ont pas été mis en œuvre ou très partiellement. Nous demandons un pointage précis de toutes les actions votées par la FSSSCT.

**VOTE de l'avis : 2 abstentions (CFDT) , 6 POUR (5 CGT + 1 CFDT)**

**Concernant la situation des CROUS** : La CGT demande à nouveau à la direction de l'École d'intervenir afin de garantir des conditions décentes de repas à l'ensemble des personnels et étudiants de l'École et propose un avis au vote :

AVIS CROUS : «La FSSSCT demande à la direction de l'ENS de Lyon de garantir à l'ensemble des personnels et des étudiant-es de l'ENS Lyon la possibilité de manger dans des conditions normales aux CROUS des ENS.Elle lui demande également d'analyser les conditions de sécurité de ces établissements afin de ne pas dépasser les jauges autorisées et de garantir la sécurité de toutes les personnes qui s'y restaurent.Nous relevons de nombreux témoignages de collègues et d'étudiant-es faisant état d'angoisse, de stress et d'un sentiment d'agression face à une ambiance extrêmement bruyante. Enfin, nous demandons un état des lieux des conditions de travail des personnels de restauration, qui semblent en surcharge »

**Vote de l'avis : POUR à l'unanimité**

La DGS propose une solution de « frigos connectés » où l'on pourrait aller chercher son plateau repas et le faire chauffer (lieu ???) ou un report des collègues sur le restaurant Monod (déjà bien saturé selon nous).

La CGT demande si ces livraisons de repas seront subventionnées. Aucune précision de la direction mais ils indiquent que c'est à étudier.

La Direction souligne que c'est un problème national et que l'ENS de Lyon n'est pas la plus mal lotie, Réflexion sur la possibilité d'ouvrir une salle supplémentaire en haut du CROUS Descartes mais qui ne résoudra pas les problèmes matériels auxquels les personnels du CROUS doivent faire face.

La CGT demande que la direction communique des chiffres actualisés de passages sur les restaurants du CROUS Descartes et Monod : le nombre d'étudiant.e.s personnels ENS et extérieurs.

DGS : on n'a pas la répartition fine depuis la rentrée.



## Compte rendu de la réunion de la F3SCT de l'ENS de Lyon du 11 février 2025

La Direction envisage la possibilité de mettre des webcams pour surveiller et alerter les collègues en temps réel de affluence au CROUS pour adapter leurs horaires s'ils le peuvent. La CGT stipule que cette option paraît a priori assez irréaliste.

**Concernant le service des affaires financières**, la CGT propose au vote l'avis suivant :

AVIS sur les déménagements temporaires: « La F3SCT alerte sur l'impact des déménagements temporaires sur les conditions de travail, tant sur le plan matériel que psychologique. Ces déplacements génèrent un sentiment de défiance et d'insécurité pour les agent-es concerné-es. Il n'est pas acceptable que les personnels soient déplacé-es comme de simples objets, dans un esprit de surveillance non justifiée. De telles pratiques alimentent des ressentis de méfiance, de doute et de suspicion, qui nuisent au bien-être au travail et au climat de confiance indispensable au bon fonctionnement du service. La F3SCT demande à ce que tout déménagement même temporaire soit mené dans le respect des agent-es, avec une communication transparente et une concertation préalable. Elle souhaite à ce titre que les déménagements doivent être soumis aux instances en amont ».

**VOTE de l'avis : 3 abstentions (CFDT) , 5 POUR (CGT)**

La DGS reconnaît que ces déménagements méritent une réflexion pour en tirer des conclusions. Il s'avère, comme nous l'avions dit, que la DSI a eu une charge considérable de travail pour déménager l'ensemble des ordinateurs sur Descartes pour 4 semaines (et qu'il faudra re déménager à nouveau dans 3 semaines !).

Informations générales : La conseillère de prévention annonce son départ en détachement au 1er avril prochain pour rejoindre le ministère de l'intérieur